



Portail des Autochtones au Canada

Questions et réponses

www.aboriginalcanada.gc.ca

Q : Il existe déjà sur Internet un grand nombre d'information au sujet des Autochtones. Pourquoi avons-nous besoin d'un *Portail des Autochtones au Canada*?

R : Un des objectifs clés du *Portail des Autochtones au Canada* est d'utiliser la puissance d'Internet afin de regrouper les renseignements et services en ligne dans des catégories qui seront utiles aux Autochtones et aux non Autochtones au Canada.

Le Gouvernement du Canada et les partenaires autochtones qui ont participé au développement du *Portail* ont de plus constaté qu'afin de trouver l'information et les services nécessaires sur divers sujets, leurs clients et membres devaient chercher dans toute une série de sites Web avant d'y parvenir.

Puisque le matériel n'était pas intégré en une seule passerelle Internet, les gens devaient mettre beaucoup de temps à chercher pour des renseignements et souvent n'avaient pas accès à l'information complète. Le *Portail* réunit toute cette information en une seule cyberfenêtre; il est convivial et offre aux utilisateurs un accès beaucoup plus rapide à toute une gamme d'information pour les Autochtones au Canada et à leur sujet.

Toutefois, le *Portail* offre beaucoup plus qu'un accès facile à l'information. Son but est d'utiliser Internet pour échanger des idées et partager nos réussites; pour vendre des produits et services et promouvoir le tourisme, la culture et le patrimoine autochtones – au Canada et autour du monde; et aussi pour favoriser un gouvernement électronique et le travail d'équipe visant à rehausser les collectivités, la population et l'économie.



Conseil pour
l'avancement des agents
de développement autochtones

Council for the
Advancement of Native
Development Officers



Association des
femmes autochtones
du Canada

Native Women's
Association
of Canada



Ralliement national
des Métis

Métis National
Council



Congrès des
peuples autochtones

Congress of
Aboriginal Peoples



Assemblée des
Premières Nations

Assembly of
First Nations



Inuit Tapirisat
du Canada

Inuit Tapirisat
of Canada

Q : À qui est destiné le *Portail des Autochtones au Canada*?

R : L'audience-cible du *Portail* sont les Autochtones et les non Autochtones au Canada.

En 1999, Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) a réuni les partenaires fédéraux principaux qui offraient de l'information et des services aux Autochtones au Canada : Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Industrie Canada, Santé Canada, Patrimoine Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), ainsi que six organisations autochtones nationales : l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis, le Congrès des Peuples Autochtones, les Inuit Tapirisat du Canada, l'Association des femmes autochtones du Canada, et le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones – afin de mettre au point le *Portail des Autochtones au Canada*. L'AINC préside le *Groupe de travail du Portail*, et ces partenaires autochtones et fédéraux en sont des membres clés.

La structure du site utilise des catégories de sujets et d'information qui ont été autorisées par les organisations autochtones, y compris : les organisations autochtones nationales; le développement économique; les affaires; les revendications et les traités; l'apprentissage; l'emploi; l'environnement et les ressources naturelles; les services de santé et les services sociaux; le logement et l'infrastructure; la justice et les services policiers; ainsi que la langue, le patrimoine et la culture.

Les caractéristiques principales du site sont, entre autres : un moteur de recherche, la prestation de services en ligne de certains programmes gouvernementaux, des publications en ligne, une base de données des programmes, et un service de dépannage aux utilisateurs. En tout, le *Portail* a plus de 7 500 liens vers de l'information pour les Autochtones au Canada et à leur sujet, avec plus de 15 000 pages additionnelles indexées pour une recherche exhaustive.

Affaires indiennes et du Nord canadien a aussi mis sur pied une stratégie rigoureuse de rétroaction de la part des utilisateurs afin d'assurer que la structure du site, ses caractéristiques et sa langue soient pertinentes aux Autochtones au Canada. Une série de séances de mise au point ont été tenues, et il y a aussi un formulaire de rétroaction en ligne sur le site. On tiendra compte du nombre de visiteurs ainsi que du niveau de trafic afin de déterminer les programmes et les services les plus populaires.

Q : Comment ont débuté les travaux de partenariat, et qui y participe?

R : Le *Portail* est le fruit de deux ans de travail et a été conçu en collaboration avec :

- des organisations autochtones nationales (Assemblée des Premières Nations, Ralliement national des Métis, Congrès des Peuples Autochtones, Inuit Tapirisat du Canada, Association des femmes autochtones du Canada, Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones); et
- des ministères de l'administration fédérale (Industrie Canada, Développement des ressources humaines Canada, Bureau du conseil privé, Patrimoine Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord canadien, Secrétariat du Conseil du Trésor, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada).

Q : Quelle sera l'évolution du *Portail des Autochtones au Canada*?

R : Les membres du *Groupe de travail du Portail des Autochtones au Canada* ont accepté de continuer à gérer l'élaboration et le perfectionnement du *Portail*. Les partenaires feront la promotion de l'adresse électronique du *Portail* et de ses avantages auprès de leurs membres ainsi que dans le cadre de leurs activités quotidiennes de prise de contact avec les communautés. De plus, des ateliers seront aussi organisés à l'échelle nationale et régionale afin d'identifier et de combler toute lacune.

De plus, les visiteurs au *Portail* peuvent toujours fournir une rétroaction en ligne au sujet des améliorations et de l'information qu'ils souhaiteraient voir incorporées au site. De nouveaux services et caractéristiques électroniques seront aussi ajoutés au site au fur et à mesure que les partenaires en feront l'introduction.

Q : Pourquoi les organisations autochtones et le gouvernement affectent-ils autant de temps et d'argent à un portail Internet, alors qu'un si grand nombre d'Autochtones au Canada n'ont pas les biens de première nécessité comme un logement, une éducation et des services de santé adéquats?

R : Le *Discours du Trône* a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Canada envers la justice sociale pour les Autochtones au Canada et envers des améliorations réelles et pratiques à la qualité de vie des Autochtones au Canada.

Le *Discours du Trône* a aussi réaffirmé l'engagement du Gouvernement à faire du Canada l'un des pays les plus branchés au monde. Le gouvernement s'est engagé à travailler avec les Autochtones au Canada afin de combler le fossé numérique et de s'assurer qu'ils participent pleinement à la nouvelle économie de l'âge de l'information.

Par le biais de la stratégie *Branchons les Autochtones*, des efforts réalisés par les leaders autochtones et de l'exemple démontrée par les entreprises autochtones d'information et de technologie, de plus en plus d'Autochtones au Canada prennent conscience des avantages d'Internet et des technologies de l'information et des communications.

Grâce au lancement du *Portail des Autochtones au Canada* – et à d'autres initiatives comme le Rescol pour les Autochtones, le Programme d'accès communautaire et le tout nouveau « Broad Band Task Force » – le gouvernement et les organisations autochtones prennent des mesures importantes pour aider les Autochtones au Canada à bénéficier des retombées de l'économie du 21^e siècle.

La participation dans les technologies de la nouvelle économie, comme Internet, le commerce électronique et le télé-apprentissage, se traduira par des communautés, une population et une économie plus prospères pour les Autochtones au Canada.

Le Portail n'est qu'un des éléments importants de la stratégie *Branchons les Autochtones*. La stratégie traitera du fossé numérique qui sépare les résidents des centres urbains des résidents des communautés rurales, éloignées et du Nord.

Les petites communautés autochtones qui sont les plus aptes à bénéficier d'Internet pourraient être les dernières à se voir offrir ces services, sans la défense de leur cause par les leaders autochtones et la participation du Gouvernement du Canada.

L'accès à Internet servira d'infrastructure pour des services améliorés, tels que la formation à distance et les services de télé-santé; il fournira aussi aux petites entreprises autochtones un accès à un plus grand nombre de marchés et de touristes à travers le monde.

Une vision énergique, une stratégie cohérente et des partenariats solides mèneront à une pleine participation dans l'économie numérique et une plus grande prospérité pour les Autochtones au Canada. En travaillant ensemble – comme nous l'avons fait pour développer le *Portail* – le gouvernement et les leaders autochtones assureront aux Autochtones une forte présence dans l'économie de réseau d'aujourd'hui.

Q : Combien d'Autochtones au Canada ont accès à un ordinateur et à Internet pour consulter le *Portail*?

R : À l'heure actuelle, plus des deux tiers des Premières Nations ont accès à Internet. On parle d'un accès à partir du bureau du conseil de bande. L'accès pour les résidences individuelles varie, tout comme il varie dans les autres collectivités partout au Canada.

Quoiqu'il n'existe aucune donnée quant au nombre d'Autochtones au Canada vivant sur une réserve qui ont accès à Internet, un sondage Angus-Reid (mars 2000) a révélé que deux Canadiens sur trois ont accès à Internet. De toute évidence, tout comme pour les autres Canadiens, il existe une forte demande parmi la population autochtone pour des services électroniques; c'est pourquoi ils seront ainsi mieux servis.

Le *Portail des Autochtones au Canada* répond, en partie, à l'initiative *Gouvernement en ligne* du Gouvernement du Canada, une nouvelle vision de prestation de services qui vise à fournir des services et de l'information aux Canadiens de façons efficaces pour les Canadiens. La vision assure que les Canadiens puissent quand même avoir accès aux documents par téléphone, en personne et en copie papier.

Q : Quelle est la différence entre un portail et un site Web?

R : Un *Portail* est bien plus qu'un site. Il s'agit en effet d'un guichet unique qui permet d'accéder en direct à des renseignements et à des services d'intérêt commun. L'information contenue dans le *Portail des Autochtones* au Canada y est structurée et affichée de façon conviviale afin que l'accès à cette précieuse ressource soit des plus rapides et des plus faciles.

Le *Portail des Autochtones* au Canada comprend des liens à plus de 25 organisations autochtones nationales, 25 ministères et organismes fédéraux et à tous les gouvernements et organismes provinciaux et territoriaux ayant des mandats en matière de questions autochtones. Il donne également accès à l'information connexe (nouvelles, affaires, gens) sur les collectivités autochtones.

The *Portal* provides Aboriginal people in Canada with another way to access the information and services they currently can only receive in person or by telephone. The *Portal* is a unique opportunity for Aboriginal organizations and individuals to incorporate new communication technologies into the way they do business, live and learn.

Le *Portail* offre aux Autochtones au Canada une autre façon d'accéder à l'information et aux services actuellement disponibles seulement en personne ou par téléphone. Le *Portail* constitue une occasion unique pour les organisations et les particuliers autochtones d'incorporer les nouvelles technologies de communication dans leur façon de travailler, de vivre et d'apprendre.